

avis d'expert

MIPIH

Le numérique, un incontournable pour libérer du temps au sein de l'hôpital

Les hôpitaux font face à des enjeux majeurs tels que des défis organisationnels, le manque de personnel, l'épuisement des soignants... Le Mipih, acteur public engagé, accompagne plus de 460 établissements de santé publics en proposant des solutions numériques innovantes pour simplifier la vie des professionnels de santé et leur permettre de consacrer plus de temps aux soins.

Faciliter la gestion du quotidien avec digihosp RH

L'application simplifie les démarches administratives des agents hospitaliers grâce à un portail numérique accessible 24h/24 et 7j/7 sur ordinateur ou téléphone. Elle permet un accès facile au dossier administratif, facilite la communication avec le service RH et fournit des informations personnalisées telles que les plannings et les droits à congé, permettant ainsi aux professionnels de santé d'économiser du temps et de se concentrer sur leur activité. Grâce à cette application interfacée aux solutions logicielles de gestion des temps médicaux et non médicaux du Mipih, les flux d'information sont automatisés et synchronisés avec digihosp RH. Pour Ophélie Delcenserie, responsable des chargés de clientèle des urgences au CHU Amiens-Picardie, «l'application a été une révolution pour l'équipe, notamment en termes de plannings. Nous avions des plannings papier, tous les changements se faisaient à la main... Maintenant, il suffit d'aller sur son smartphone pour voir la modification en temps réel».

Se libérer du casse-tête de la gestion des remplacements

Face à un taux d'absentéisme élevé (10% en moyenne en 2022, selon une enquête de la FHF), les équipes RH doivent faire preuve de réactivité pour éviter des problèmes de prise en charge des patients et des fermetures de services. Le Mipih a créé une interface entre son outil de gestion de temps non médical, E-plannings, et celui de gestion des remplacements de la start-up Hublo. Cette intégration facilite la mobilisation rapide du personnel pour les remplacements, évite la double saisie des plannings par les cadres de santé et génère automatiquement des heures supplémentaires pour le personnel remplaçant.

Cette interface a été déployée avec succès au CHR d'Orléans en mars 2023 et elle sera étendue à sept nouveaux établissements d'ici la fin de l'année.

Pour Daniel Bozic, référent logiciel RH au CHR d'Orléans, «la mise en place de l'interface était une attente forte et ancienne du CHR. Ce projet a beaucoup mobilisé les équipes RH et informatique. L'interface était devenue indispensable pour une vision exhaustive du temps de travail des agents, notamment des soignants. Elle permet de mieux cibler les agents pouvant se porter volontaires pour telle ou telle mission, de mener des contrôles pour s'assurer que la réglementation du temps de travail soit bien respectée et de prévenir d'éventuelles dérives par l'acceptation d'un trop grand nombre de missions au détriment des temps de repos indispensables. Cette démarche s'inscrit dans une démarche globale, car beaucoup de process RH demeurent insuffisamment automatisés et chronophages pour les équipes RH».

Convaincu que le numérique fait partie des solutions incontournables pour redonner du temps aux soins, le Mipih propose un SIRH complet et efficient. Parmi les solutions disponibles figurent la gestion électronique de documents et la signature électronique pour rendre les tâches administratives plus efficaces.

L'offre GRH du Mipih est interfacée aussi avec l'Espace numérique sécurisé des agents publics (Ensap), permettant aux établissements de déposer numériquement les bulletins de salaire de leurs agents.

En réponse au manque de ressources, le Mipih a également lancé un large panel de prestations de services, permettant aux services RH de se faire assister ou d'avoir recours à la délégation de services par des experts RH du Mipih. ●

www.mipih.fr